Mairie de Charquemont

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE

Réception en mairie le :

Demande à effectuer à la mairie par courrier, directement au guichet
ou par mail à l'adresse : secretariat@charquemont.fr

Entité :

- ☐ Particulier de Charquemont
- ☐ Association de Charquemont
- ☐ Professionnel
- ☐ Particulier extérieur
- ☐ Association extérieure
- ☐ Autres, précisez : .....

Demandeur : .....
Si personne morale, représenté(e) par (Nom – Prénom) : .....
Adresse : .....
Tel fixe et/ou portable : .....
Adresse de messagerie : .....

Demande réservation de :
(Indication du nombre de personnes maxi conformément au rapport de la commission de sécurité)

- ☐ Salle des fêtes (225 personnes assises et 450 personnes debout)
- ☐ Salle du Vaudey (40 personnes)

Dans le cadre de (type d'évènement) : .....
Si anniversaire , précisez : .....
Qui aura lieu le : .....

A réception et après examen du planning d'occupation des salles, le secrétariat vous adressa un courrier ou un mail de confirmation.

Si la réservation est validée par nos services, vous recevrez le contrat de location deux mois avant le jour de la location. Il sera à retourner signé accompagné des pièces suivantes :

- Un chèque de caution à l'ordre du « Trésor public »
- Une attestation d'assurance « Responsabilité civile » et « Responsabilité incendie et accidents »

En cas d'annulation de la location, et sauf cas de force majeur, il conviendra de prévenir la mairie au plus tard un mois avant le jour de location soit par mail soit par téléphone au : 03.81.68.67.27.

À tout moment, la commune reste prioritaire de l'utilisation des salles communales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.

Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande :

- Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus
- M'engage à respecter le règlement d'utilisation de la salle mise à ma disposition et en accepte les conditions.

Fait à ..... Le .....

Signature

Cadre réservé à l'administration :

- ☐ Accepté
- ☐ Refusé

Le maire, Roland MARTIN

ANNEXE A LA « DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE »

Toute personne souhaitant effectuer une demande de réservation de salle doit au préalable compléter la fiche correspondante. Elle y atteste de la véracité des informations inscrites. ***Le dépôt d'une pré-demande de location ne vaut pas réservation.***

La commission d'attribution des salles se réunit annuellement au cours du troisième trimestre de l'année « n » afin d'enregistrer prioritairement les demandes de manifestations associatives pour l'année « n+1 ».
Toute pré-demande faite avant cette réunion est placée sur liste d'attente*. Les dépôts ultérieurs sont gérés tout au long de l'année selon leur ordre d'arrivée.
*Exception faite pour les mariages. Le cas échéant, veuillez contacter directement le secrétariat de mairie au : 03.81.68 67.27.

En fonction des attributions effectuées par la commission et après étude de la pré-demande, la commune peut soit refuser soit accepter la demande de location. En cas d'acceptation une confirmation écrite est adressée au futur locataire. Cette validation s'accompagne du contrat de location. Le locataire s'engage à le retourner signé, accompagné des pièces demandées, dans la limite d'un mois avant l'évènement (15 jours pour les associations).

La grille de tarifs ci-dessous est indicative pour l'année en cours. Elle est révisée chaque année par délibération du conseil municipal. **Une évolution des tarifs au moment de la location est possible.**

- *Tarifs 2026 de la salle des fêtes :*

	Tarifs habitants de CHARQUEMONT			**Tarifs EXTERIEURS**		
	Location	Charges	**Total**	Location	Charges	**Total**
Expositions, bourses, manifestations sportives, concours, conférences, lotos, tarots, concerts gratuits	71.43	71.43	**141.86**	119.04	71.43	**190.47**
Soirées privées	214.06	71.43	**285.49**	261.88	71.43	**333.31**
Manifestations à but lucratif : soirée dansante, soirée disco, bal, concerts...	428.55	71.43	**499.98**	428.55	71.43	**499.98**

Chaque pièce de vaisselle est louée 0.06 €.

Le locataire déposera une caution bancaire d'un montant de **300 € à l'ordre du Trésor Public** au moment de la signature du contrat. Le chèque sera restitué une fois l'état des lieux effectué et le paiement de la location encaissé.

Il joindra également **une attestation d'assurance « responsabilité civile » et « responsabilité incendie et accidents »**.

- Tarifs 2026 de la salle du Vaudey :

Tarif 1 jour du lundi au vendredi : 90 €
Tarif week-end : 170 €

La mise à disposition de la vaisselle est comprise dans le coût de la location.

Le locataire déposera une caution bancaire d'un montant de **200 € à l'ordre du Trésor Public** au moment de la signature du contrat. Le chèque sera restitué une fois l'état des lieux effectué et le paiement de la location encaissé.

Il joindra également **une attestation d'assurance « responsabilité civile » et « responsabilité incendie et accidents »**.

Le maire,
Roland MARTIN

MAIRIE DE CHARQUEMONT (Doubs)